



FINANCES PUBLIQUES

Fiche FOCUS

Les téléprocédures

Consulter vos services (habilitations)



Dernière mise à jour : septembre 2021

Table des matières

1. Présentation	3
<i>1.1. Objet de la fiche</i>	<i>3</i>
<i>1.2. À qui s'adresse cette procédure ?</i>	<i>3</i>
<i>1.3. Précision sur le champ de cette procédure</i>	<i>3</i>
<i>1.4. Étapes de la procédure</i>	<i>3</i>
<i>1.5. Pré-requis</i>	<i>3</i>
2. Accéder à votre espace professionnel sur www.impots.gouv.fr	4
3. Consulter vos services (habilitations)	9
<i>3.1 Vision par un Administrateur Titulaire</i>	<i>9</i>
<i>3.2 Vision par un délégué (ayant un rôle d'Acteur)</i>	<i>11</i>
4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche	12

1. Présentation

1.1. Objet de la fiche

Cette fiche¹ présente l'enchaînement des opérations nécessaires pour consulter ses habilitations.

Les usagers professionnels souhaitant bénéficier des téléprocédures de l'administration fiscale dans leur espace peuvent avoir recours, soit à l'adhésion, soit aux procédés de délégations consenties par un usager habilité pour une entreprise.

Ces différents procédés ne confèrent pas les mêmes droits ; **il existe des rôles différents** :

- le rôle d'**Administrateur Titulaire (AT)** donne tous les droits sur le service pour le compte de l'entreprise : usage du service, modification des comptes bancaires de paiement², désignation de l'Administrateur Supplémentaire et des acteurs (cf. fiche FOCUS [Demander une adhésion aux services en ligne \(mode expert\)](#)) ;
- le rôle d'**Administrateur Supplémentaire (AS)**, qui peut relayer l'AT en cas d'absence de celui-ci, donne les mêmes droits que l'AT, bien que restant désigné par lui (cf. fiche FOCUS [Désigner un Administrateur Supplémentaire](#)) ;
- le rôle d'**Acteur Délégant** permet d'utiliser le service et de désigner des acteurs (cf. fiche FOCUS [Désigner des délégataires et consulter les délégations](#)) ;
- le rôle d'**Acteur** ne permet que l'utilisation du service (cf. fiche FOCUS [Désigner des délégataires et consulter les délégations](#)).



Il est possible qu'un usager ait des rôles différents selon le service, ou selon l'entreprise gérée. Afin de connaître les droits qu'il détient ou non, il lui est nécessaire de pouvoir consulter la liste des services auxquels il est habilité, le rôle et l'état des habilitations détenues.

Ce document présente l'enchaînement des écrans de la procédure de consultation des services (habilitations).

1.2. À qui s'adresse cette procédure ?

Cette procédure s'adresse à tous les usagers professionnels détenteurs d'un espace, quel que soit leur rôle (Administrateur Titulaire, Administrateur Supplémentaire, Acteur Délégant, Acteur).

1.3. Précision sur le champ de cette procédure

Cette procédure de consultation des services (habilitations) permet à l'utilisateur de vérifier ses habilitations : pour quelle entreprise est-il habilité, pour quelle activité, dans quel état sont ses habilitations (actives, mises en veille ou supprimées) ?

1.4. Étapes de la procédure

La procédure de consultation des habilitations se réalise en deux étapes :

1. **Accéder à votre espace professionnel** sur www.impots.gouv.fr
2. **Consulter vos services (habilitations) via le lien « Gérer mes services »**

1.5. Pré-requis

L'utilisateur doit être détenteur de son propre espace professionnel, créé au préalable sur le site www.impots.gouv.fr > Votre espace professionnel > Créer mon espace professionnel (cf. fiche FOCUS [Créer un espace professionnel expert](#) ou [Créer un espace professionnel simplifié et adhérer aux services](#)).

1 L'ensemble des fiches FOCUS est disponible sur le site www.impots.gouv.fr > Votre espace professionnel > Aide

2 Attention : les comptes bancaires de l'espace professionnel ne sont destinés qu'au paiement des impôts et taxes.

Les comptes bancaires que vous souhaiteriez utiliser pour les remboursements (d'excédents d'impôt sur les sociétés, de crédit d'impôt, de crédit de TVA...) doivent être expressément communiqués au service gestionnaire, lors de la demande de remboursement.

2. Accéder à votre espace professionnel sur www.impots.gouv.fr

La procédure débute par l'accès à la page d'accueil du site www.impots.gouv.fr.



The screenshot shows the homepage of the French tax authority website. At the top left is the logo of the République Française with the motto 'Liberté, Égalité, Fraternité' and the website name 'impots.gouv.fr'. On the top right, there are two buttons: 'Votre espace particulier' (blue) and 'Votre espace professionnel' (red), with a red arrow pointing to the latter. Below these are navigation tabs for 'Accueil', 'Particulier', 'Professionnel', 'Partenaire', 'Collectivité', and 'International'. A search bar is present with the example text 'ex. : Payer en ligne, taxe d'habitation, formulaire déclaration de revenus...'. Under the heading 'VOUS ÊTES...', there are five categories represented by icons and colored buttons: 'Particulier' (keys and house icon, blue button), 'Professionnel' (yellow hard hat icon, red button), 'Partenaire' (puzzle pieces icon, green button), 'Collectivité' (French flag and broom icon, grey button), and 'International' (globe icon, purple button).

➦ Cliquez sur le bouton « Votre espace professionnel »

L'écran ci-dessous vous est ensuite affiché :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

impots.gouv.fr

Votre espace particulier
Votre espace professionnel

Accueil > Authentification Aide

Connexion à mon espace professionnel

Adresse électronique

Mot de passe ?

[Mot de passe oublié](#)

Connexion

Vous pouvez également payer en ligne votre taxe foncière ou votre cotisation foncière des entreprises en utilisant la référence de votre avis

Payer mes impôts locaux

Création de mon espace professionnel

Créer mon espace professionnel

Activation de mon espace / mes services

Activer mon espace / mes services

Direction générale des Finances publiques

↳ **Indiquez votre adresse électronique et votre mot de passe, puis cliquez sur le bouton « Connexion »**

Quel que soit le mode de connexion, l'écran d'accueil de votre espace s'affiche. Deux écrans sont possibles selon que vous disposez de services sur une seule entreprise ou plusieurs.

Écran 1 : vous disposez de services pour **une seule entreprise** ; il vous est présenté le dossier courant avec les services associés.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

GÉRER CONSULTER DÉCLARER PAYER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel

Mme Lila ROSEMONDE
Abonné : 20101670101919

➤ Espace pro.
➤ Impots.gouv.fr
➤ Quitter

➤ Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?
En savoir plus : **OUPS.GOUV.FR**
Vous avez droit à l'erreur

DOSSIER COURANT
SIREN 123456789
SARL MARTIN DISTRIBUTION

MES SERVICES

Consulter

- Compte fiscal [+]
- Avis CFE

Déclarer

- TVA
- Impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires
- CVAE
- Revenus de capitaux mobiliers
- Taxe activités polluantes
- Taxe v. vénale immeubles
- Résultat [+]
- Économie collaborative [+]
- Dispositif DAC6 [+]

Payer

- TVA
- Impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires
- CVAE
- Revenus de capitaux mobiliers
- Taxe activités polluantes
- Taxe v. vénale immeubles
- Prélèvement à la source [+]
- CFE et autres impôts
- Dette fiscale [+]

Démarches

- Remboursement de TVA UE
- Guichet de TVA UE
- Gérer mes biens immobiliers

MON ESPACE

- Gérer les services
- Gérer les comptes bancaires [+]
- Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

MES AUTRES SERVICES

- Calendrier fiscal
- Tests économie collaborative
- Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).



Cliquez sur le lien « Gérer les services »

Écran 2 : vous disposez de services pour plusieurs entreprises.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

DOSSIER GÉRER CONSULTER DÉCLARER DÉMARCHES MESSAGERIE

Espace professionnel

Mme Lila ROSEMONDE
Abonné : 20101670101919

- Espace pro.
- Impots.gouv.fr
- Quitter

➤ Aide : tous les pas-à-pas

Connaissez-vous le droit à l'erreur ?
En savoir plus : **OUPS.GOUV.FR** Vous avez droit à l'erreur

MES DOSSIERS

- Choisir un dossier
- Voir tous mes dossiers

MON ESPACE

- Gérer les services
- Gérer les comptes bancaires [+]
- Gérer les contrats de prélèvement automatique [+]

MES AUTRES SERVICES

- Calendrier fiscal
- Tests économie collaborative
- Coordonnées du gestionnaire et prise de rendez-vous

MES SERVICES

Consulter

- Compte fiscal [+]
- Avis CFE

Déclarer

- TVA
- Impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires
- CVAE
- Revenus de capitaux mobiliers
- Taxe activités polluantes
- Taxe v. vénale immeubles
- Résultat [+]
- Économie collaborative [+]
- Dispositif DAC6 [+]

Payer

- TVA
- Impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires
- CVAE
- Revenus de capitaux mobiliers
- Taxe activités polluantes
- Taxe v. vénale immeubles
- Prélèvement à la source [+]
- CFE et autres impôts
- Dette fiscale [+]

Démarches

- Remboursement de TVA UE
- Guichet de TVA UE
- Gérer mes biens immobiliers

Pour en savoir plus sur le traitement des données, cliquez [ici](#).



Cliquez sur le lien « Gérer les services »

Dans tous les cas, après avoir cliqué sur le lien « Gérer les services », l'écran ci-dessous s'affiche.

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

SERVICES EN LIGNE

- Adhérer aux services en ligne
En savoir plus
- Gérer vos substitutions (remplacer le titulaire)
En savoir plus
- Consulter vos services (habilitations)
En savoir plus

DOSSIERS

- Gérer les comptes bancaires de l'entreprise
En savoir plus
- Modifier l'adresse électronique de l'entreprise
En savoir plus

DROITS D'ACCES

- Gérer vos administrateurs suppléants
En savoir plus
- Gérer ou consulter vos délégations
En savoir plus

INFORMATIONS PERSONNELLES

- Gérer vos coordonnées
En savoir plus
- Gérer votre adresse électronique de connexion / votre mot de passe
En savoir plus

☞ Cliquez sur le lien « Consulter vos services (habilitations) » pour commencer la procédure

3. Consulter vos services (habilitations)

3.1 Vision par un Administrateur Titulaire

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

Vos habilitations

La détention d'une habilitation "active" permet d'accéder au service en ligne correspondant.

Liste des services pour lesquels vous détenez des habilitations dans chaque entreprise:

SIREN (ou équivalent): [Rechercher](#)

1 2

Gérer vos habilitations **Habilitations détenues (page 1)**

S.I.R.E.N (ou équivalent)	Service	Action
123456789	Messagerie	Voir les habilitations
123456789	Déclarer TVA	Voir les habilitations
123456789	Payer TVA	Voir les habilitations
123456789	Déclarer Taxe activités polluantes	Voir les habilitations
123456789	Payer Taxe activités polluantes	Voir les habilitations
123456789	Déclarer Taxe v. vénale immeubles	Voir les habilitations
123456789	Payer Taxe v. vénale immeubles	Voir les habilitations
123456789	Payer l'Impôt sur les sociétés	Voir les habilitations
123456789	Payer autres impôts et taxes	Voir les habilitations
123456789	Consulter le Compte fiscal	Voir les habilitations
123456789	Amendes pour inexactitudes PAS	Voir les habilitations
123456789	Remboursement de TVA UE	Voir les habilitations
123456789	Guichet de TVA UE	Voir les habilitations
123456789	Déclarer Dispositif DAC6	Voir les habilitations
123456789	Économie collaborative	Voir les habilitations
123456789	Tiers déclarants	Voir les habilitations
123456789	Gérer mes biens immobiliers	Voir les habilitations
123456789	Cession de droits sociaux	Voir les habilitations
222222222	Déclarer TVA	Voir les habilitations

1 2

↳ **Sélectionnez l'habilitation que vous souhaitez consulter :**


- soit en saisissant le numéro du SIREN (ou l'IDSP), puis en cliquant sur le bouton « Rechercher »
- soit en sélectionnant le SIREN (ou l'IDSP) et le service dans la liste, puis en cliquant sur le lien « Voir les habilitations »

Le détail de l'habilitation s'affiche :

Remarque :


La mise en veille ou la suppression d'une habilitation détenue par un Administrateur Titulaire, se fait uniquement à la demande du représentant légal, par le Service des Impôts des Entreprises (SIE) compétent.

Détail de l'habilitation

 **Détail Habilitations détenues**

S.I.R.E.N (ou équivalent)	Date création	Dernière modification	Votre rôle	Etat
123456789	27/08/2019		Administrateur titulaire	active

Habilitation possédée sur le service Messagerie

 Fermer la fenêtre

 Cliquez sur le bouton « Fermer la fenêtre » pour consulter une autre habilitation

3.2 Vision par un délégataire (ayant un rôle d'Acteur)

impots.gouv.fr AIDE

PROFESSIONNELS

Abonné:
20101670101919
ROSEMONDE
Lila

PARIS
FRANCE

Quitter

Professionnels

Vos habilitations

La détention d'une habilitation "active" permet d'accéder au service en ligne correspondant.

Liste des services pour lesquels vous détenez des habilitations dans chaque entreprise:

SIREN (ou équivalent): [Rechercher](#)

[1](#) [2](#)

Gérer vos habilitations **Habilitations détenues (page 1)**

S.I.R.E.N (ou équivalent)	Service	Action
123456789	Messagerie	Voir les habilitations
123456789	Déclarer TVA	Voir les habilitations
123456789	Payer TVA	Voir les habilitations
123456789	Déclarer Taxe activités polluantes	Voir les habilitations
123456789	Payer Taxe activités polluantes	Voir les habilitations
123456789	Déclarer Taxe v. vénale immeubles	Voir les habilitations
123456789	Payer Taxe v. vénale immeubles	Voir les habilitations
123456789	Payer l'Impôt sur les sociétés	Voir les habilitations
123456789	Payer autres impôts et taxes	Voir les habilitations
123456789	Consulter le Compte fiscal	Voir les habilitations
123456789	Amendes pour inexactitudes PAS	Voir les habilitations
123456789	Remboursement de TVA UE	Voir les habilitations
123456789	Guichet de TVA UE	Voir les habilitations
123456789	Déclarer Dispositif DAC6	Voir les habilitations
123456789	Économie collaborative	Voir les habilitations
123456789	Tiers déclarants	Voir les habilitations
123456789	Gérer mes biens immobiliers	Voir les habilitations
123456789	Cession de droits sociaux	Voir les habilitations
222222222	Déclarer TVA	Voir les habilitations

[1](#) [2](#)



Sélectionnez l'habilitation que vous souhaitez consulter :

- soit en saisissant le numéro du SIREN (ou l'IDSP), puis en cliquant sur le bouton « Rechercher »
- soit en sélectionnant le SIREN (ou l'IDSP) et le service dans la liste, puis en cliquant sur le lien « Voir les habilitations »

Le détail de l'habilitation s'affiche :

Détail de l'habilitation

Détail Habilitations détenues

Activité / Adresse	Date création	Dernière modification	Votre rôle	Etat
Location de terrains et d... PL DE L HOTEL DE VILLE SAINT-MARTIN	28/03/2019	28/03/2019	Acteur	active

Habilitation possédée sur le Service Déclarer TVA

 Fermer la fenêtre

 Cliquez sur le bouton « Fermer la fenêtre » pour consulter une autre habilitation

4. En cas de problème dans l'accomplissement de cette démarche

Pour tout renseignement supplémentaire, l'assistance aux usagers des téléprocédures est joignable de **8h00 à 19h30** du lundi au vendredi, selon deux canaux :

- ✓ le téléphone via le n° **0809 400 210** (service gratuit + prix appel) ;
- ✓ le formulaire électronique disponible depuis le site www.impots.gouv.fr > Contact / Accéder > Professionnel > Une assistance aux téléprocédures > Par formuel pour une procédure de déclaration en ligne des données> Accéder au formuel.